

Commune de Mittelschaeffolsheim

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
Séance du 7 juin 2013

L'an deux mil treize, le 7 juin à 20 h,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la
présidence de M. Joseph KRAUT, Maire.
Date de convocation : 29 mai 2013

Nombre de conseillers
En exercice : 10
Présents : 6
Votants : 6 + 3 procurations

2. DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL APPROUVANT LE PROJET DE PLU

Le Conseil Municipal,

Vu le code de l'urbanisme et notamment les articles L.123-10, R.123-24 et R.123-25 ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 29/08/2008 prescrivant l'élaboration du Plan Local
d'Urbanisme (PLU) et fixant les modalités de concertation avec le public ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 17/12/2010 tirant le bilan de la concertation avec
le public ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 29/06/2012 ayant arrêté le projet de PLU ;

Vu l'arrêté municipal n° 007 en date du 06/12/ 2012 soumettant le projet de PLU à enquête publique ;

Vu le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur,

Considérant que les résultats de ladite enquête publique et la prise en compte de certaines remarques
des services et organismes associés nécessitent quelques modifications mineures du projet de PLU ;

Considérant que le projet de PLU tel qu'il est présenté au conseil municipal est prêt à être approuvé ;

Après en avoir délibéré,

Décide d'approuver le projet de PLU tel qu'il est annexé à la présente délibération.

La présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois. Mention de cet affichage sera insérée en caractères apparents dans deux journaux diffusés dans le département.

Le dossier de PLU approuvé est tenu à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi qu'à la Préfecture.

La présente délibération est exécutoire à compter de sa transmission au Préfet et de l'accomplissement des mesures de publicité visées ci-dessus.

Adopté à 8 voix POUR (3 procurations Mme CLAUDON, MM EBERSOLD et MEYER) et 1 Abstention (M. KRAUT)

Pour extrait conforme au registre des délibérations
A Mittelschaeffolsheim, le 10 juin 2013

Le Maire,
Joseph KRAUT

